

Foire de Printemps

Le samedi 25 avril, de 8 h à 18 h, la traditionnelle foire de printemps se déroulera en centre-ville (cours de l'Hôtel-de-Ville, avenue des Chasseurs Alpains, rue Pargoud et square Soutiras), pour une journée placée sous le signe de la convivialité et des découvertes.

Comme chaque année, la foire met à l'honneur les saveurs et le savoir-faire, grâce à 75 exposants. Des déambulations musicales animeront le cœur de la ville avec L'Écho de Cornillon, Savoie Chante en Cor et le groupe folklorique de Conflans.

Afin de prévenir toute propagation de la maladie de la dermatose nodulaire, le concours bovin n'aura pas lieu cette année. Cependant, afin de maintenir le lien avec le public et de faire découvrir le monde de l'élevage aux plus jeunes, une dizaine de vaches issues d'un même troupeau seront présentes sur la foire.

D'autres animations raviront les familles durant cette journée :

- animaux de la ferme (chèvres, canards, oies, poules, lapins, cochons)
- baptême à poney,
- mur d'escalade (de 10 h à 17 h),
- ruche pédagogique (et information sur le frelon asiatique),
- atelier de menuiserie pour les enfants (9h30 à 17h30)
- animation cage de baseball,
- trampoline (payant)

Programme sur www.albertville.fr

Circulation et stationnement perturbés

La circulation sera interdite le 25 avril de 5h à 20h : cours de l'Hôtel de Ville, avenue des Chasseurs alpins (entre la rue Félix Chautemps et la rue Pargoud) et rue Pargoud (entre le Cours de l'Hôtel de Ville et la place du 11 novembre 1918).

Le stationnement sera interdit sur le parking du Palais de Justice (dès le 23 avril à 20h), sur le cours de l'Hôtel de Ville et avenue des Chasseurs alpins, entre la rue Félix Chautemps et le cours de l'Hôtel de Ville (dès le 24 avril à 14h), ainsi que place du 11 novembre (dès le 24 avril à 17h).

Voir l'arrêté complet